

Prochaine sortie

WEEK-END de RETROUVAILLES

Du 15 au 17 août 2025



Zone de Loisirs - FRESNES SAINT MAMÈS

Points GPS : N 47° 33' 25.3" - E 5° 50' 39.5"



Capture d'écran Wikipedia

PROGRAMME :

Vendredi 15 août : Arrivée à partir de 15 heures.

18 h 30 : Apéro-Club

Samedi 16 août : 12 heures : repas servi par un traiteur. "Buffet champêtre."

Amenez vos couverts.

Après-midi récréative : pétanque, quilles, belote, parlote, pelote, (On parle de tricot !) sieste, etc.

19 heures : apéro "à l'espagnole."

Dimanche 17 août : Détente selon l'envie, le désir, la fantaisie, le besoin de chacun, et peut-être... récupération.



Lundi 18 août : Départ avant midi. (Les mouchoirs ne sont pas fournis.)



Comme les années précédentes, nous allons nous laisser vivre durant ce week-end. Un traiteur viendra nous livrer.

Nous serons situés sur le site d'un ancien camping, mais les structures techniques n'existent plus. Il faut donc arriver avec les réservoirs d'eau propre remplis, et ceux des eaux sales ainsi que les cassettes wc vides. Une aire de service et de stationnement est située au village qui se trouve à 500 mètres. On y trouve également :

- une supérette
- une pharmacie
- plusieurs médecins
- un salon de coiffure.

Nous serons équipés :
- sono
- tireuse à bière...



Photos : A. Grunewald



CONTRAT DE VENTE

WEEK-END DE RETROUVAILLES Du 15 AU 17 AOÛT 2025



Possédez vous déjà votre plaque bleue ? NON - OUI

Nom : Prénom : N° d'Adhérent :

Nom : Prénom : Club :

Nombre de personnes : dont : adulte(s) et enfant(s) (moins de 12 ans)

Adresse : Code Postal : Ville :

Tél. fixe : Portable :

*Pour retour du contrat et confirmer votre inscription, veuillez nous indiquer **lisiblement** votre adresse E-mail :*

E-mail :@..... **OU** joindre une enveloppe timbrée à votre adresse

Longueur C.C. : Hauteur : Poids : Double essieux : Oui Remorque : Oui Longueur :

Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

<i>*** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.</i>		Prix par pers.	Nbre	Montant
Forfait de la sortie	50,00 €			
Frais d'organisation par personne	5,00 €			
TOTAL				

Bulletin à retourner
IMPÉRATIVEMENT AVANT LE :
1^{er} août 2025
Accompagné du règlement à l'ordre du :
CCC EST
Inscription et renseignements :
M. LALLEMAND Michel
2 Impasse des Charmilles
70000 - VELLEFAUX
Tél. fixe : **03 84 68 60 57**
Tél. portable : **06 86 03 03 34**
E-mail : **michel.lallemand89@orange.fr**

Nombres mini - maxi de CC : 15 - 45

*Ne sont pas inclus dans le prix : les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.
Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires*

Je soussigné M ou Mme agis pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de 10 € de frais.
Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :
- Des conditions générales et particulières des conditions de vente (voir en dernière page de cette revue) dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10€, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association.

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en préfecture de l'Yonne. Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON OUI

LESQUELLES :

Madame : NON OUI

LESQUELLES :

Autres personnes : NON OUI

LESQUELLES :

A	
Le	
Signature du participant (uniquement si toutes les rubriques sont correctement remplies.)	

A	
Le	
Signature du Club	



F.F.A.C.C.C.

Siège social : ESPACE DANTON, 3 rue Danton, 92240 Malakoff